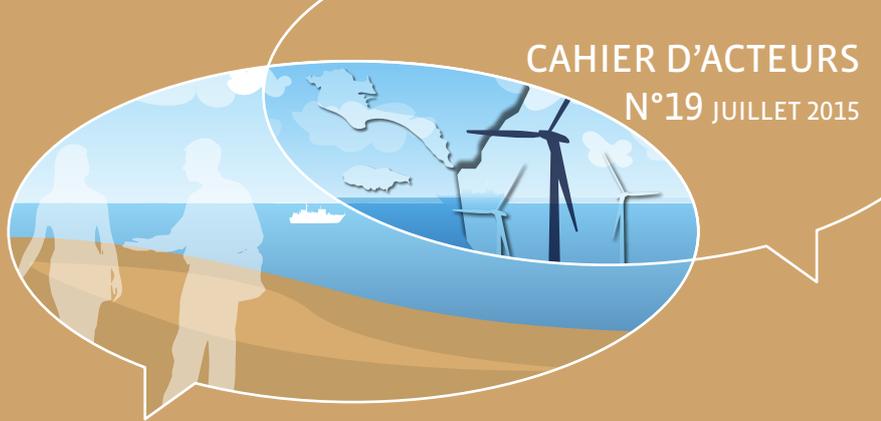


DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 02 MAI AU 7 AOÛT 2015

CAHIER D'ACTEURS

N°19 JUILLET 2015



Avec l'estuaire de la Loire et le Grand Port Maritime Nantes St Nazaire, 1er port français de la façade atlantique, l'espace métropolitain Nantes Saint-Nazaire s'affirme comme la capitale économique du Grand Ouest et la 3e croissance nationale. Avec ses 375 000 emplois c'est aussi le 2e pôle aéronautique et le 3e bassin industriel en France.

L'adoption en 2007 du Schéma de Cohérence territoriale de la métropole Nantes Saint-Nazaire donne au territoire sa première véritable stratégie globale et sera renforcée en 2012 par sa transformation en Pôle métropolitain.

La création d'une agence de développement économique et international commune en janvier 2015, Nantes-Saint-Nazaire Développement, est une nouvelle étape décisive vers le développement des filières d'excellence, notamment la filière Energies Marines Renouvelables (EMR), et va permettre de contribuer plus efficacement aux objectifs de performance énergétique et de création d'emplois.

Pour toutes ces raisons et parce que le développement des projets de parcs éoliens servent la structuration d'une filière globale des EMR, la CARENE et Nantes Métropole ont souhaité adopter une position commune à l'occasion du débat public sur le projet de parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier, qui fait l'objet du présent cahier d'acteur.

Contact :
La CARENE
4 avenue Commandant l'Herminier
44 600 Saint Nazaire
Tél. : 02 51 16 48 48
www.agglo-carene.fr

Nantes Métropole
2 cours du champ de Mars
44 923 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 40 99 48 48
www.nantesmetropole.fr

CAHIER D'ACTEURS CARENE NANTES MÉTROPOLE

L'ENGAGEMENT DE NANTES SAINT-NAZAIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Union Européenne s'est engagée à diminuer de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Pour contribuer à cet engagement les énergies renouvelables devront représenter 23% de la consommation énergétique française en 2020. La loi sur la transition énergétique, propose un nouvel objectif de 32% d'énergies renouvelables en 2030. Cette cible sera déclinée en objectifs par technologies dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui sera élaborée en application de la loi.

En 2009, la France s'est fixée pour objectif d'atteindre 6 000 MW de capacité éolienne en mer installée à l'horizon 2020.

Conformément aux ambitions nationales, Nantes et Saint-Nazaire sont fermement engagées en faveur de la transition énergétique et du développement des parcs éoliens au large de la côte atlantique.

Dans le prolongement de la COP 21, un débat public sur la transition énergétique est prévu sur le territoire métropolitain courant 2016, ainsi que l'accueil du Sommet Mondial de l'Action Climatique en septembre 2016.

LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS ÉOLIENS

Les projets commerciaux lancés dans le cadre des deux premiers appels d'offres de 2011 et 2013 conduiront à l'implantation d'environ 3 000 MW d'éoliennes posées le long des côtes françaises, dont la mise en service doit s'échelonner entre 2018 et 2023.

Un tiers de cette puissance sera installée en Pays de la Loire.

Le parc de Saint-Nazaire qui devrait entrer en exploitation en 2018 alimentera 710 000 foyers.

Le parc des îles d'Yeu et de Noirmoutier qui devrait entrer en exploitation en 2021 contribuera lui aussi à l'atteinte des objectifs nationaux. La puissance électrique produite par le parc des deux îles va permettre d'alimenter plus de 700 000 personnes en électricité.

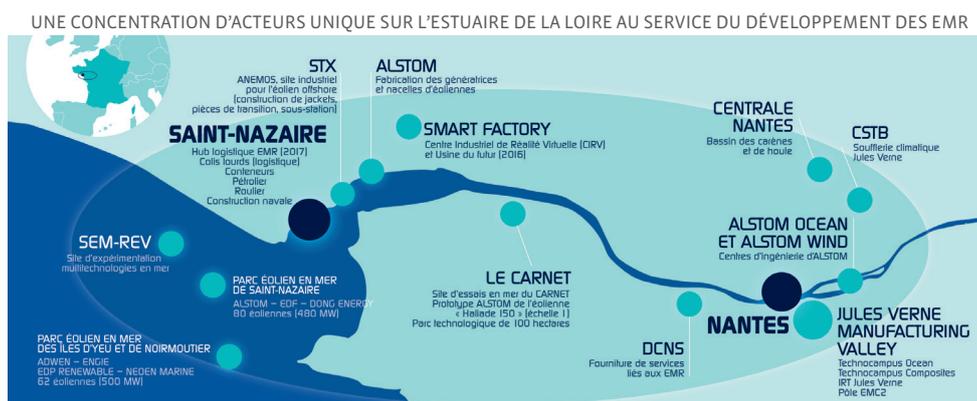
DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

La mise en place de la filière devrait générer près de 2 500 emplois indirects sur le bassin de Nantes/Saint-Nazaire (5 000 à l'échelle nationale), auprès des entreprises sous-traitantes.

Les métropoles nantaise et nazairienne mènent une politique active en matière d'énergies marines renouvelables, fédérant l'ensemble des acteurs économiques, de la R&D, de la formation et de l'innovation. Le soutien à la filière des EMR se traduit notamment par :

- La contribution aux équipements, infrastructures et grands projets structurants : IRT Jules Verne, Grand Port Maritime Saint-Nazaire, Technocampus, bassin de houle de Centrale Nantes,
- L'accompagnement de grands comptes (Alstom, DCNS, EDF EN...),
- Le soutien aux clusters et pôles de compétitivité (EMC2, Pôle mer Bretagne Atlantique, Neopolia...);
- Un rôle prépondérant dans l'enseignement supérieur et la recherche pour s'adapter aux métiers de demain (Campus Nantes, soutien aux projets collaboratifs...).



L'organisation d'appels d'offres nationaux vise à promouvoir la mise en place d'une nouvelle filière industrielle en France.

Ces nouvelles activités industrielles auront un impact direct et indirect potentiellement important sur l'industrie et l'emploi entre Saint-Nazaire et Nantes.

Ainsi Adwen qui fournira les éoliennes du parc vendéen a par exemple signé en 2012 un accord de coopération avec STX sur l'optimisation des fondations.

STX se positionne en effet comme un acteur majeur de ce marché, notamment sur les fondations jacket et les sous-stations électriques. Pour ce faire des investissements conséquents ont été réalisés, et une nouvelle installation industrielle dédiée aux énergies marines renouvelables a été inaugurée le 7 juillet 2015. 200 personnes devraient travailler autour de cette diversification des chantiers navals.

Par ailleurs tout le bassin d'emploi devrait bénéficier de l'activité d'Alstom qui fournira les éoliennes pour le parc de Saint-Nazaire.

Le consortium lauréat affiche 1 500 emplois directs générés par ce projet, et près de 4 500 emplois indirects, soit 6 000 emplois au total pour la période de construction du parc.

La maintenance représenterait quant à elle 125 emplois directs pérennes.

C'est dans cet esprit de soutien des grands acteurs du marché au bénéfice des TPE et PME du territoire que travaille la métropole Nantes-Saint-Nazaire, et c'est le sens de l'action du cluster Neopolia et de sa volonté de mettre en place des démarches de co-développement avec les principaux donneurs d'ordres (Alstom, EDF-EN, STX, Adwen, Engie) pour faire monter en compétences et permettre l'investissement des entreprises locales, les aider à se diversifier, et pérenniser les emplois sur le territoire.

Le Port de Nantes Saint-Nazaire servira de base de stockage et d'installation pour la construction du projet, ce qui devrait représenter une centaine d'emplois sur une période temporaire d'environ 3 ans.





L'INSERTION

Conformément au cahier des charges, 5% des heures réalisées sur chaque projet de parc éolien offshore doivent être dédiées au public en insertion.

A cet effet, en lien avec les acteurs publics (Direccte, Conseil Départemental de Loire Atlantique, le Conseil Régional) et les opérateurs de l'emploi (PLIE, mission Locales, Pôle emploi, Cap emploi), Nantes et Saint Nazaire œuvrent afin de favoriser le recrutement des personnes les plus éloignées de l'emploi en proposant :

- un accompagnement (AMO) auprès des donneurs d'ordre et des entreprises attributaires des marchés éoliens,
- une organisation simplifiée, partagée par l'ensemble des acteurs facilitant le recrutement des publics cibles,
- un partenariat renforcé avec les entreprises de travail temporaire (en cours).

Par ailleurs, les partenaires travaillent à la préparation et la mobilisation des publics notamment par l'adaptation d'une session « JMO » (« Je M'Oriente ») du Conseil Régional sur les métiers de l'industrie et la mise en place d'un chantier école.

LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour répondre aux besoins des acteurs industriels sur les projets de parcs éoliens, des métiers nouveaux pour le territoire vont être mobilisés (travail en hauteur, travail en mer...).

85 000 heures de formation sont annoncées par le consortium pour les sites de maintenance des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Le consortium est engagé auprès des acteurs locaux de la formation.

Nantes Métropole et la CARENE aux côtés de la Région, chef de file des questions de formation professionnelle, sont engagées dans la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences « Compétence 2020 » qui contribue à identifier les métiers de demain et à s'assurer de l'adéquation entre les besoins futurs et l'offre de formation locale.

Les établissements de formation présents sur le territoire de Nantes et Saint-Nazaire proposent un panel de formations d'ores et déjà en adéquation avec les besoins de compétences à venir et « colorisables » si besoin aux spécificités de l'éolien offshore (ex. : filière génie civil, formation d'ingénieur en génie électrique, Master en maîtrise des énergies, DUT Génie industriel et maintenance, BTS construction métallique, bac pro maintenance des équipements industriels...).

Une licence professionnelle est dès à présent en place à l'IUT de Saint-Nazaire pour former des jeunes chefs d'opération maintenance en éolien offshore (12 élèves). L'IUT est d'ailleurs sollicité par le consortium pour la formation de son personnel de maintenance.

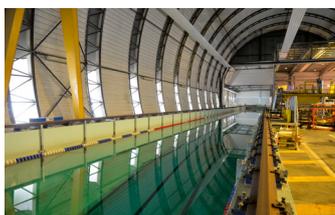
Par ailleurs les thématiques Sciences Humaines et Sociales gagneraient à être étudiées dans les futurs projets de R&D portés par le consortium, l'Université de Nantes et les grandes écoles proposant un panel riche de compétences dans ce domaine.

L'antenne nantaise de l'ENSM dont le nouveau projet d'établissement a été ciblé sur le paramaritime, dispose également d'un simulateur de navigation pouvant être utilisé pour la simulation d'un champ éolien permettant l'entraînement et la « maritimisation » du personnel.

Pour Nantes Métropole comme pour la CARENE, la thématique « mer et industries maritimes » est majeure dans la politique de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (« Campus Nantes », schéma ESRI de la CARENE en cours d'élaboration). Par ailleurs les collectivités soutiennent, aux côtés de la Région des Pays de la Loire, la démarche Weamec pilotée par l'Ecole Centrale de Nantes qui vise à l'excellence du territoire en matière de Recherche, Formation et Innovation sur la filière EMR.

LA R&D ET L'INNOVATION

La présence d'un écosystème de l'innovation de haut niveau sur le territoire est l'opportunité pour le consortium de s'engager à stimuler l'innovation industrielle, à travers des partenariats avec les laboratoires et organismes de recherche locaux (pôle EMC2, l'IRT Jules Verne), mais d'autres pôles de compétitivité pourraient également être associés à l'instar des Pôles Mer Bretagne Atlantique, S2E2...



Bassin des Carènes à l'Ecole Centrale (Nantes)



Centre industriel de réalité virtuelle (Montoir de Bretagne)

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



À Nantes-Saint-Nazaire, l'Université de Nantes à travers la Fédération de recherche, l'Institut Universitaire Mer et Littoral et particulièrement le GEM, concentre une **force de recherche liée au maritime** et travaille avec de nombreux partenaires industriels : STX, GPM, DCNS, Bénéteau, Alstom...

L'Ecole Centrale de Nantes (spécialisée notamment en génie océanique, hydrodynamique, génie énergétique mais aussi le génie civil ou le calcul de structures) a déjà établi des liens collaboratifs avec ADWEN.

L'IREENA (Equipe d'accueil de l'Université de Nantes spécialisée en énergie électrique) et les industriels (notamment STX, DCNS et Alstom) sont engagés conjointement dans des projets de recherche, notamment au sein de l'IRT Jules Verne.

Le centre industriel de réalité virtuelle, plateforme de l'IRT Jules Verne ouverte à des clients industriels issus de filières aussi variées que la navale, l'aéronautique, la mécanique, l'automobile, s'avère être un outil très différenciant pour la filière EMR, notamment sur la question de la maintenance des parcs éoliens offshore. Le consortium lauréat est vivement invité à prendre connaissance des possibilités offertes par cet équipement, labellisé Plateforme Régionale d'Innovation.

Le **Technocampus Océan**, qui est également une plate-forme d'innovation dédiée aux procédés métalliques et aux structures mer, constituera un appui de poids pour la construction navale et les énergies marines renouvelables. En lien avec l'IRT Jules Verne, ce centre accueillera dès octobre 2015 des partenaires industriels comme DCNS, ACB, ALSTOM, HYDROCEAN, STX, DASSAULT SYSTEMES ainsi que des grandes écoles d'ingénieurs et laboratoires seront également impliqués (Ecole Centrale de Nantes, Université de Nantes, ICAM).

Sur la **logistique** qui est un élément central des projets de parcs éoliens, le pôle Achats Supply Chain Logistique (PASCA), Plateforme Régionale d'Innovation regroupant établissements de formation, laboratoires de recherche et entreprises, porte d'ores et déjà des projets de R&D spécifiques propres à la logistique EMR.

LE VOLET TOURISME

Les parcs éoliens de Saint-Nazaire et des îles d'Yeu et de Noirmoutier, et dans leur sillage le développement d'une filière industrielle nouvelle, nécessitent, sur le territoire de Saint-Nazaire, d'expliquer les activités de logistique spectaculaires qui vont avoir lieu, notamment pendant les 6 ans d'activité du hub d'assemblage. L'enjeu est double :

- contextualiser et expliquer au grand public les changements qui sont à l'œuvre sur le territoire,
- valoriser cette nouvelle filière industrielle et les nouveaux métiers et les nouvelles opportunités qu'elle génère.

A cet effet, un projet d'exposition permanente sur les EMR est en cours de montage, pour lequel la CARENE a sollicité un partenariat public privé intégrant le consortium EMYN. Derrière ce projet se cache en effet un enjeu très fort de concertation et d'acceptation par le grand public de ces projets nouveaux.



En conclusion

Nantes Métropole et la CARENE soutiennent le projet d'implantation du parc éolien offshore des îles d'Yeu et Noirmoutier. Un deuxième parc éolien sur le territoire ligérien constitue en effet l'opportunité d'accroître la synergie positive lancée sur l'estuaire et de consolider la structuration de la filière industrielle déjà engagée.